



PcVue

LE DECRET BACS ET LA GTB

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par tout moyen, sans l'autorisation expresse de l'éditeur. L'auteur et l'éditeur ne garantissent en aucun cas l'exhaustivité ou l'exactitude du contenu de ce document et n'acceptent aucune responsabilité de quelque nature, y compris mais sans s'y limiter à la performance, la qualité marchande, ou l'adéquation à un usage particulier, ou des pertes ou dommages de toute nature causés ou prétendument causés directement ou indirectement par ce document. En particulier, les informations contenues dans ce document ne se substituent pas aux instructions de l'éditeur des produits. Ce document peut contenir des informations appartenant à des tiers. Ces informations sont à usage exclusivement interne et ne visent pas à être divulgués. En outre, cet avis ne constitue pas une demande de propriété sur les informations appartenant à des tiers. Tous les noms de produits et marques mentionnés dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	4
1.1 CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET IMPORTANCE DU DÉCRET BACS	4
1.2 ENJEUX DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT	4
1.3 OBJECTIF DU LIVRE BLANC	5
1.4 DÉCRET TERTIAIRE, DÉCRET BACS ET NORME EN ISO 52120-1	5
2. COMPRENDRE LE DÉCRET BACS	6
2.1 DÉFINITION ET OBJECTIFS	6
2.2 CHAMP D'APPLICATION	6
2.3 EXIGENCES TECHNIQUES	7
2.4 CALENDRIER D'APPLICATION	7
2.5 ENJEUX ET BÉNÉFICES POUR LES EXPLOITANTS	8
3. COMMENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU DÉCRET BACS	8
3.1 AUDIT INITIAL ET ÉTAT DES LIEUX	9
3.2 COMPRENDRE ET MESURER	9
3.2.1 SUIVI DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	9
3.2.2 SAUVEGARDE DES DONNÉES	9
3.2.3 INTÉGRATION DES ÉQUIPEMENTS COMPATIBLES	10
3.3 OPTIMISATION ET PILOTAGE INTELLIGENT	12
3.3.1 AUTOMATISATION ET OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS	12
3.3.2 INTEROPÉRABILITÉ ET INTÉGRATION AVEC D'AUTRES SYSTÈMES	13
3.3.3 SURVEILLANCE ET RAPPORTS	13
3.4 INSPECTION	14
4. COMMENT DÉPLOYER VOTRE GTB – EXEMPLE PcVue	14
4.1 POURQUOI UNE GTB EST INDISPENSABLE ?	15
4.2 FONCTIONNALITÉS ESSENTIELLES RÉPONDANT AU BACS	15
4.3 CRITÈRES DE CHOIX D'UN LOGICIEL ADAPTÉ	15
4.4 RETOUR SUR INVESTISSEMENT ET GAINS ÉCONOMIQUES	15
4.5 MAINTENANCE ET ÉVOLUTIVITÉ	16
4.6 GESTION DOCUMENTAIRE	16
4.7 ANALYSE DES DONNÉES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	17
4.8 CYBER	18
5. FINANCEMENT	20
5.1 LA FICHE BAT-TH-116	20

1. Introduction

1.1 CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET IMPORTANCE DU DÉCRET BACS

La transition énergétique impose aux acteurs du tertiaire une évolution rapide de leurs infrastructures techniques. Pour atteindre les objectifs de neutralité carbone, l'Union européenne et la France ont déployé plusieurs cadres réglementaires majeurs pour le secteur du bâtiment.

Parmi eux, le **décret BACS (Building Automation & Control Systems)** occupe une place centrale : il impose l'installation de systèmes d'automatisation et de contrôle dans les bâtiments tertiaires afin d'améliorer leur performance énergétique, en s'appuyant sur **la supervision, la régulation et l'optimisation continue** des usages.

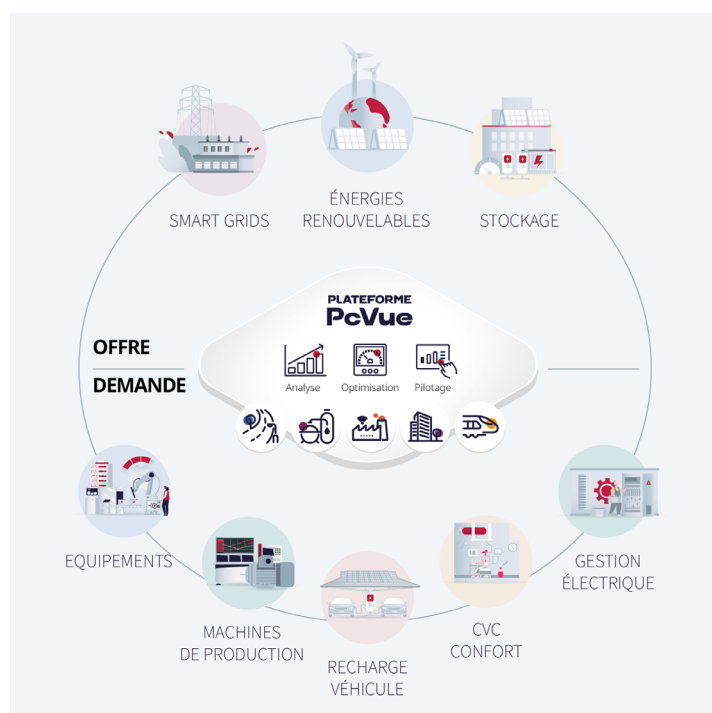
Le décret BACS s'applique aux bâtiments tertiaires équipés de systèmes de chauffage, de climatisation ou de ventilation au-delà de certains seuils de puissance. Historiquement, l'échéance était fixée au 1er janvier 2025 pour les systèmes supérieurs à 290 kW, puis au 1er janvier 2027 pour ceux au-dessus de 70 kW.

Les dernières évolutions réglementaires introduisent un **report de la date d'application pour les bâtiments existants**, désormais fixée au :

1er janvier 2030 pour les bâtiments tertiaires existants concernés par le décret BACS.

Les bâtiments neufs, eux, restent soumis à des échéances et obligations anticipées dès leur conception.

1.2 ENJEUX DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT



Le secteur du bâtiment représente près de 40 % de la consommation d'énergie finale en France et constitue un levier majeur pour atteindre les objectifs de neutralité carbone. L'automatisation et la supervision des systèmes techniques permettent d'optimiser la gestion des équipements, de limiter les gaspillages et d'améliorer le confort des occupants.

Les entreprises et les exploitants de bâtiments tertiaires sont confrontés à plusieurs défis :

- Réduire leurs factures énergétiques dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie
- Respecter les nouvelles obligations réglementaires sous peine de sanctions
- Améliorer la performance énergétique de leurs infrastructures tout en assurant un confort optimal aux occupants
- Participer à la transition écologique et réduire leur empreinte carbone.

1.3 OBJECTIF DU LIVRE BLANC

Ce livre blanc a pour ambition de proposer une vision claire, opérationnelle et à jour du décret BACS et de montrer comment en faire un levier stratégique plutôt qu'une simple contrainte réglementaire :

- Comprendre les exigences du décret et leurs implications pour les exploitants.
- Identifier les étapes de mise en conformité, de l'audit à l'inspection.
- Mettre en lumière le rôle central de la supervision (GTB).
- Expliquer comment tirer parti des outils d'IA, d'interopérabilité.
- Donner des clés sur le ROI, les financements (CEE) et la norme EN ISO 52120-1.

En découvrant les solutions adaptées aux exigences du décret BACS, vous pourrez anticiper votre mise en conformité et tirer parti des avantages d'une gestion énergétique optimisée.

Nous vous invitons à poursuivre votre lecture pour comprendre comment transformer cette obligation réglementaire en une opportunité stratégique pour votre bâtiment.

1.4 DÉCRET TERTIAIRE, DÉCRET BACS ET NORME EN ISO 52120-1

Pour clarifier le paysage réglementaire :

- Le décret tertiaire (Eco Énergie Tertiaire) impose des objectifs de réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires à l'horizon 2030, 2040 et 2050.
- Le décret BACS impose les moyens techniques (systèmes d'automatisation et de contrôle) pour atteindre ces objectifs.
- La norme EN ISO 52120-1 fournit un cadre méthodologique pour évaluer et classer la performance des systèmes d'automatisation et de gestion technique. [PcVue et la norme EN52120-1:2022](#)

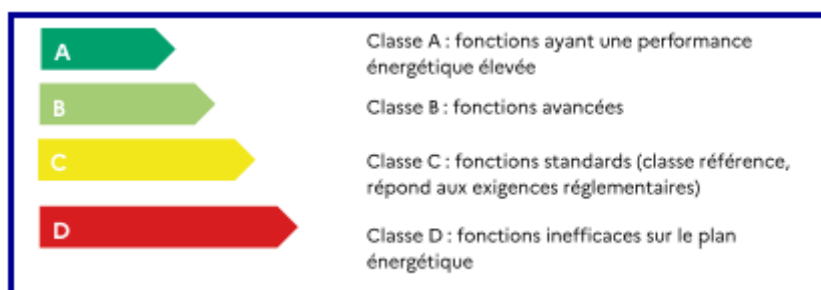


Figure 1: classe NF EN ISO 52120-1 selon le guide BACS 2026

Les périmètres diffèrent :

- Décret tertiaire : condition de surface de plancher.
- Décret BACS : condition de puissance nominale utile installée des systèmes

Le BACS est donc un levier au service de l'atteinte des objectifs du décret tertiaire.

2. Comprendre le Décret BACS

2.1 DÉFINITION ET OBJECTIFS

Le décret BACS (Building Automation & Control Systems) vise à renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires en imposant l'installation de systèmes d'automatisation et de contrôle. Il s'inscrit dans une démarche plus globale de réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO₂, conformément aux engagements de la France en matière de transition écologique.

Ses principaux objectifs sont :

- Optimiser la gestion énergétique des bâtiments en limitant le gaspillage
- Améliorer la surveillance des performances énergétiques grâce à des systèmes automatisés
- Réduire l'empreinte carbone des infrastructures tertiaires
- Faciliter l'intégration des énergies renouvelables et des dispositifs d'efficacité énergétique

Concrètement, il impose l'installation de systèmes capables de piloter les équipements CVC, l'éclairage et autres usages, tout en mesurant, analysant et historisant les données.

2.2 CHAMP D'APPLICATION

Le décret BACS concerne les bâtiments tertiaires neufs et existants équipés de systèmes de chauffage ou de climatisation, combiné ou non avec un système de ventilation, d'une puissance nominale supérieure à 70 kW désormais. Cela inclut notamment :

- Les bureaux
- Les commerces
- Les établissements d'enseignement et de santé
- Les hôtels et restaurants
- Les équipements sportifs et culturels
- Les bâtiments résidentiels et les installations inférieures au seuil de 70 kW ne sont pas concernés par cette obligation.

Les systèmes techniques considérés sont les systèmes de :

- Chauffage
- Climatisation
- Ventilation
- Production d'eau chaude sanitaire
- Eclairage intégré
- Production d'électricité sur site
- Ou tout système combinant plusieurs de ces systèmes

2.3 EXIGENCES TECHNIQUES

Les systèmes de Gestion Technique du Bâtiment (GTB) mis en place doivent respecter plusieurs exigences définies par le décret :

- Contrôle et régulation automatique des équipements énergétiques
- Surveillance et analyse des consommations en temps réel
- Alerte en cas d'inefficacité énergétique ou de dérive anormale
- Interopérabilité avec d'autres systèmes pour assurer une gestion centralisée et optimisée

2.3 EXIGENCES TECHNIQUES

Les systèmes de Gestion Technique du Bâtiment (GTB) mis en place doivent respecter plusieurs exigences définies par le décret :

- Contrôle et régulation automatique des équipements énergétiques
- Surveillance et analyse des consommations en temps réel
- Alerte en cas d'inefficacité énergétique ou de dérive anormale
- Interopérabilité avec d'autres systèmes pour assurer une gestion centralisée et optimisée

2.4 CALENDRIER D'APPLICATION

Suite à la publication du décret n°2025-1343 du 26 décembre 2025, les obligations du décret BACS sont décalées au 1er janvier 2030 pour les bâtiments existants. Les nouveaux bâtiments restent soumis à des obligations d'intégration de systèmes de contrôle dès la conception, conformément à la réglementation thermique et environnementale en vigueur comme illustré dans le calendrier ci-dessous (date de dépôt du permis de construire).

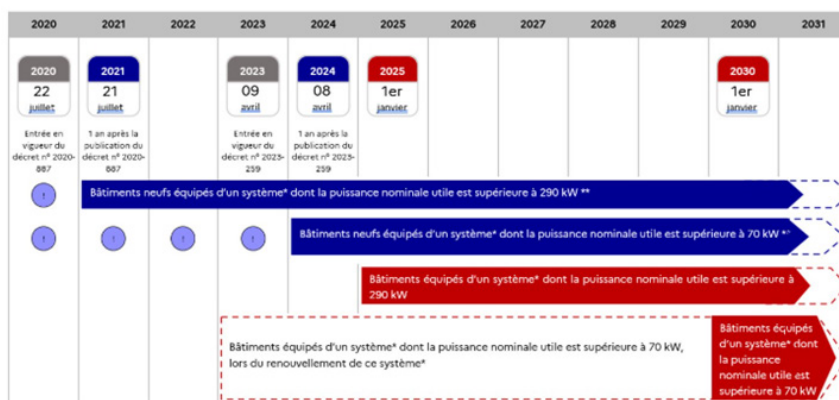


Figure 2: extrait du Guide d'application du décret BACS-Janvier 2026

2.5 ENJEUX ET BÉNÉFICES POUR LES EXPLOITANTS

Bien que le décret impose des obligations strictes, il offre également plusieurs avantages :

- Réduction des coûts énergétiques grâce à une meilleure maîtrise des consommations
- Amélioration du confort des occupants via une régulation optimisée des équipements
- Valorisation du patrimoine immobilier en augmentant la performance énergétique des bâtiments
- Facilité de pilotage à distance pour une gestion plus réactive et efficace

La mise en conformité avec le décret BACS ne doit donc pas être perçue comme une contrainte, mais comme une opportunité d'optimiser la gestion énergétique des bâtiments et d'anticiper les évolutions réglementaires futures.

Dans le prochain chapitre, nous verrons comment un logiciel de supervision peut répondre efficacement aux exigences du décret BACS et faciliter la mise en conformité des exploitants.

A RETENIR

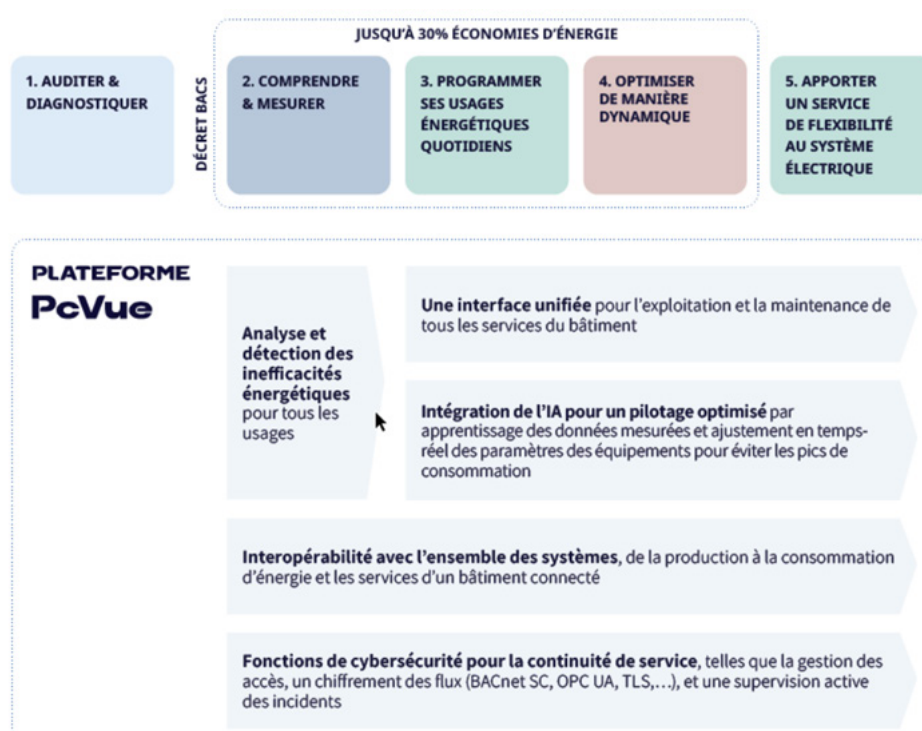
Application obligatoire :

Au 1er janvier 2030 pour les bâtiments existants > 70kW

Depuis le 1er janvier 2025 pour les bâtiments neufs

3. Comment répondre aux exigences du décret BACS

La mise en conformité avec le décret BACS implique une série d'actions méthodiques permettant d'assurer une gestion efficace des systèmes énergétiques des bâtiments tertiaires. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de suivre plusieurs étapes, allant de l'audit initial à la maintenance continue des solutions mises en place.



3.1 AUDIT INITIAL ET ÉTAT DES LIEUX

Avant toute mise en conformité, un audit initial est nécessaire pour évaluer les installations existantes et déterminer leur niveau de compatibilité avec les exigences du décret BACS. Cette évaluation permet d'identifier les écarts éventuels entre les équipements en place et les obligations réglementaires. Une analyse approfondie des performances énergétiques et des capacités d'automatisation est réalisée afin de mesurer l'efficacité des systèmes de GTB. À partir de ces observations, une feuille de route est établie pour définir les actions à entreprendre et prioriser les investissements à réaliser.

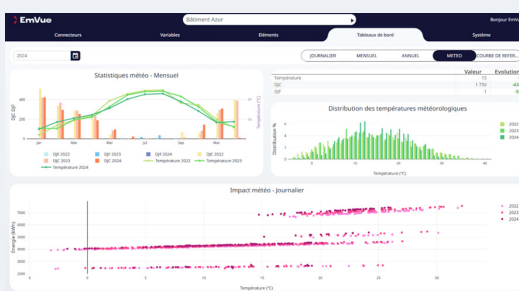
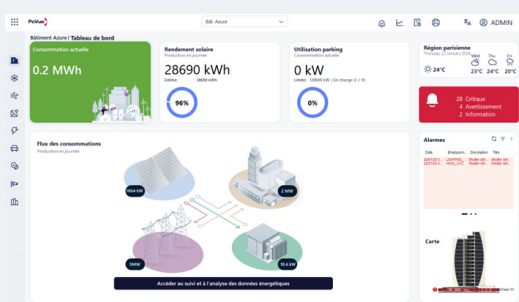
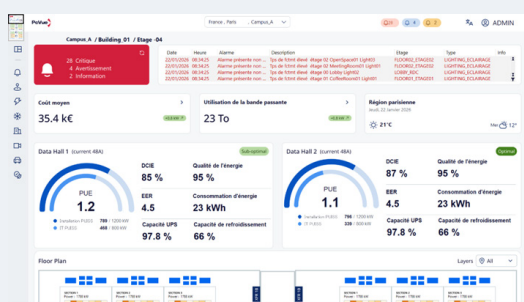
3.2 COMPRENDRE ET MESURER

Une fois l'audit réalisé, il est crucial d'intégrer des équipements conformes et compatibles avec un système de supervision performant. Le choix de solutions interopérables est primordial afin d'assurer une communication fluide entre les différentes installations énergétiques du bâtiment. L'objectif est d'assurer une gestion centralisée et évolutive, permettant un contrôle des consommations et une optimisation continue des performances énergétiques. L'interconnexion des systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation (CVC), d'éclairage et autres avec la GTB facilite l'automatisation des ajustements nécessaires pour réduire les pertes d'énergie.

3.2.1 Suivi des indicateurs de performance énergétique

Un suivi régulier des indicateurs permet non seulement d'identifier des dysfonctionnements ou des inefficacités, mais aussi de repérer un vieillissement prématuré des équipements. Par exemple, une surconsommation d'énergie ou une baisse de performance d'un climatiseur peut être le signe d'un défaut matériel ou d'une usure prématurée, entraînant des coûts supplémentaires et des réparations fréquentes. Ce type d'anomalie peut être corrigé par des actions préventives, telles que le remplacement ou la maintenance des équipements, ce qui améliore à la fois l'efficacité énergétique et le ROI global du système.

En intégrant ces indicateurs dans une GTB centralisée, il devient simple de produire des rapports corrélés et détaillés, facilitant les prises de décision stratégiques pour améliorer la performance énergétique et prolonger la durée de vie des équipements, tout en maximisant les économies réalisées.



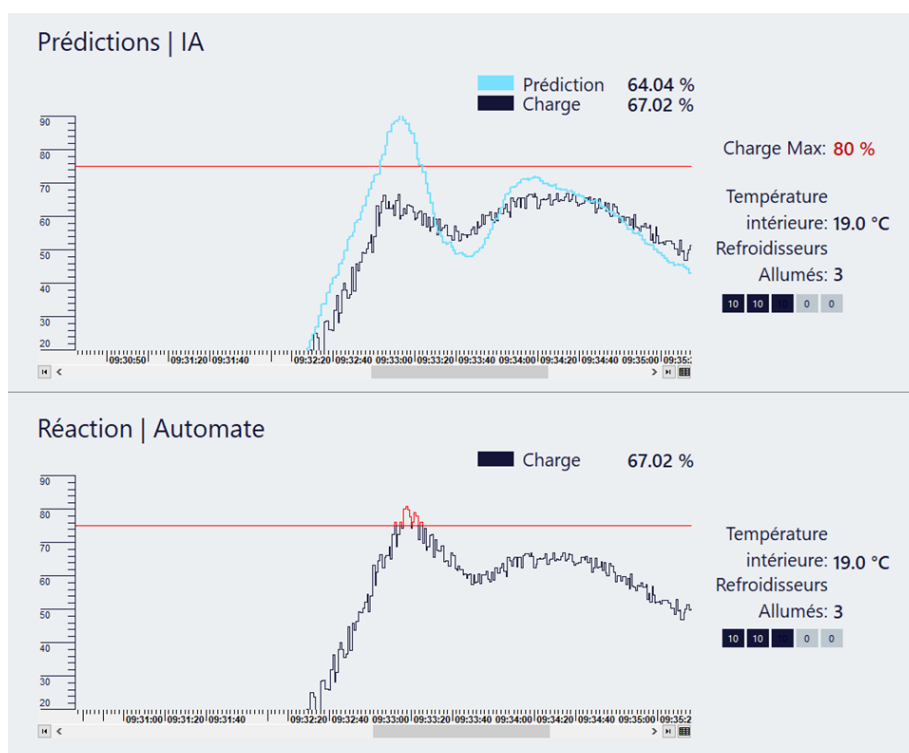
3.2.2 Sauvegarde des données

L'archivage des données peut être flexible et s'adapter aux besoins spécifiques de chaque exploitant. Il est possible de stocker les données en local, sur un serveur dédié, ou dans le cloud selon les contraintes et préférences.

De plus, cette base de données peut être ouverte vers l'extérieur ou dans un dataspace (espace dédié), permettant une interconnexion avec d'autres systèmes BACS afin de comparer les performances énergétiques entre plusieurs bâtiments.

Une telle ouverture facilite l'intégration vers un logiciel de suivi d'énergie ou d'échanger avec d'autres systèmes à disposition de l'exploitant, capables d'analyser les données et de fournir des recommandations stratégiques. L'exploitant garde le contrôle sur l'accès et l'exploitation de ces informations, définissant les niveaux de partage et de collaboration selon ses objectifs d'optimisation énergétique ou de services.

Les GTB modernes intègrent des outils d'analyse avancés et d'intelligence artificielle pour optimiser les performances énergétiques. En collectant et en analysant en continu les données de consommation, ils peuvent détecter des tendances, prédire les besoins futurs et proposer des actions correctives. Par exemple, l'apprentissage sur sa propre base de données permet d'anticiper les pics de consommation et d'ajuster la distribution énergétique en conséquence, réduisant ainsi les coûts et l'impact environnemental.



3.3 OPTIMISATION ET PILOTAGE INTELLIGENT

Le décret BACS impose une surveillance continue des performances énergétiques des bâtiments, À la suite des précédents éléments (audits, mesures), la capacité d'ajouter ou d'ajuster les usages est essentielle.

Pour cela, la mise en place de tableaux de bord et d'alertes est indispensable afin de suivre les consommations en temps réel et détecter rapidement toute anomalie. Un rapport régulier est nécessaire pour assurer la conformité aux exigences réglementaires et démontrer aux autorités la bonne gestion énergétique du bâtiment.



3.3.1 Automatisation et optimisation des consommations

Grâce à la GTB, il est possible d'automatiser la gestion des équipements énergétiques en fonction des besoins réels du bâtiment. Par exemple, le chauffage et la climatisation peuvent être ajustés dynamiquement en fonction de l'occupation des espaces et des prévisions météorologiques. Cette approche permet d'éviter les gaspillages énergétiques tout en garantissant un confort optimal aux occupants. L'automatisation permet également d'identifier et de corriger rapidement toute dérive anormale dans la consommation énergétique.

Un assistant digital intégré à la GTB permet d'automatiser les interactions et d'accompagner les exploitants dans la gestion des équipements. Adapté selon le profil utilisateur, il propose des recommandations personnalisées et des actions adaptées aux besoins spécifiques de chaque rôle. De plus, des sondages automatisés peuvent être réalisés pour collecter des retours d'expérience et ajuster les stratégies de gestion énergétique en fonction des usages réels.

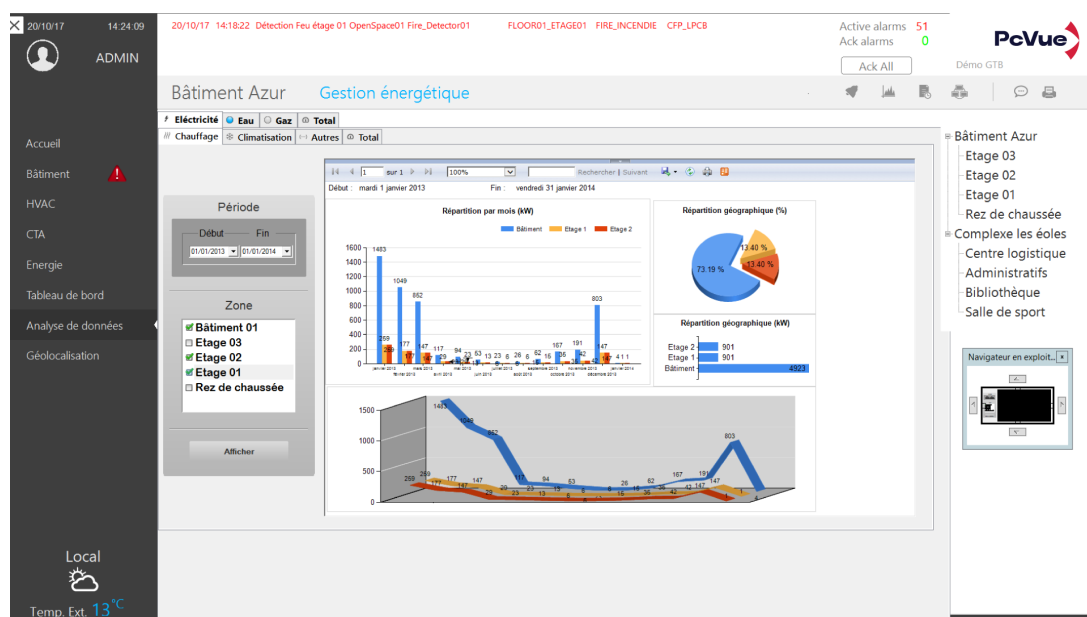
3.3.2 Interopérabilité et intégration avec d'autres systèmes

Il est possible d'anticiper les conditions météorologiques et d'adapter le pilotage des équipements en temps réel. D'autres services comme EcoWatt et EcoGaz viennent également enrichir cette gestion, en optimisant l'utilisation des réseaux électrique et gazier selon leur disponibilité (fournisseurs et opérateurs d'effacement).

De nombreux bâtiments ajoutent des systèmes de production d'énergies supplémentaires comme des ombrières ou panneaux photovoltaïques ou encore des systèmes de recharge de véhicule électriques, le logiciel de supervision assure la flexibilité pour centraliser ces informations et délivrer l'énergie au bon moment, au bon équipement selon les besoins et réglages de l'exploitant.

3.3.3 Surveillance et rapports

La supervision en temps réel permet un contrôle précis et réactif des équipements du bâtiment, qu'ils soient gérés individuellement ou par groupes selon des profils définis. Grâce à cette flexibilité, il est possible d'adapter les réglages en fonction des besoins spécifiques, optimisant ainsi la performance énergétique. Le logiciel génère également des rapports détaillés, s'appuyant sur les données en temps réel et archivées, pour fournir aux exploitants une vision claire des consommations et des performances des installations, tout en permettant une analyse approfondie de leur évolution dans le temps.



3.4 INSPECTION

L'inspection périodique des GTB est dorénavant obligatoire et doit être effectuée à l'initiative du propriétaire de la GTB. La fréquence de l'inspection ne peut excéder 2 ans lors d'une installation ou remplacement du BACS (ou de l'un des systèmes techniques reliés à la GTB, sinon 5 ans).

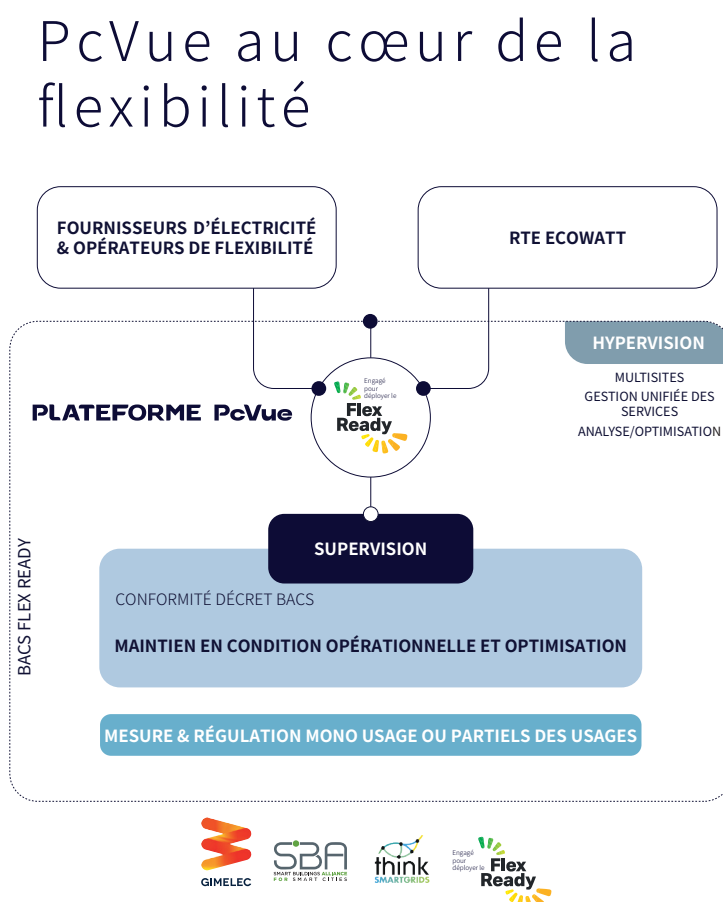
Une inspection doit permettre :

- De réaliser une vérification documentaire sur le bâtiment et la GTB
- D'évaluer les caractéristiques de chaque système technique, de chaque zone fonctionnelle
- De fournir des recommandations d'adaptations de la programmation de la GTB à l'usage réel du bâtiment
- De produire un rapport fourni au propriétaire de la GTB 1 mois maximum après l'inspection.

A RETENIR

L'audit est une étape cruciale et facilitera la mise en place de ce processus d'amélioration continue.

4. Comment déployer votre GTB – Exemple PcVue



4.1 POURQUOI UNE GTB EST INDISPENSABLE ?

Les GTB jouent un rôle crucial dans le respect des exigences du décret BACS. Elles permettent de :

- Automatiser la gestion énergétique en ajustant en temps réel les paramètres des équipements
- Centraliser les données pour un suivi précis des consommations
- Détecter les anomalies et générer des alertes en cas de dérive énergétique
- Faciliter la création de rapports réglementaires pour prouver la conformité aux autorités



4.2 FONCTIONNALITÉS ESSENTIELLES RÉPONDANT AU BACS

Une GTB de supervision doit intégrer :

- Des tableaux de bord énergétiques interactifs
- Des algorithmes d'optimisation et de prédiction des consommations
- Une interopérabilité avec d'autres systèmes
- Une gestion des scénarios d'exploitation pour éviter le gaspillage énergétique

4.3 CRITÈRES DE CHOIX D'UN LOGICIEL ADAPTÉ

Pour répondre aux exigences du décret BACS, un logiciel doit être :

- Facile à déployer et à utiliser
- Capable d'évoluer avec les nouvelles exigences réglementaires

4.4 RETOUR SUR INVESTISSEMENT ET GAINS ÉCONOMIQUES

Investir dans une GTB performante représente un coût initial, mais les bénéfices à long terme sont considérables. La réduction des consommations énergétiques entraîne des économies directes sur les factures, tandis que l'amélioration de l'efficacité globale du bâtiment contribue à une valorisation patrimoniale. De plus, certaines aides financières et incitations existent pour encourager les bâtiments à s'équiper de systèmes de gestion intelligents.

4.5 MAINTENANCE ET ÉVOLUTIVITÉ

La performance d'une GTB ne repose pas uniquement sur son installation initiale. Elle exige une maintenance continue et une capacité permanente d'évolution, essentielles pour garantir la conformité au décret BACS et maximiser l'efficacité énergétique dans la durée.

Une maintenance proactive permet d'éviter les pannes, d'anticiper les dérives et d'assurer la continuité de service. Elle inclut la mise à jour régulière des dispositifs, afin de suivre les évolutions technologiques, réglementaires et organisationnelles du bâtiment.

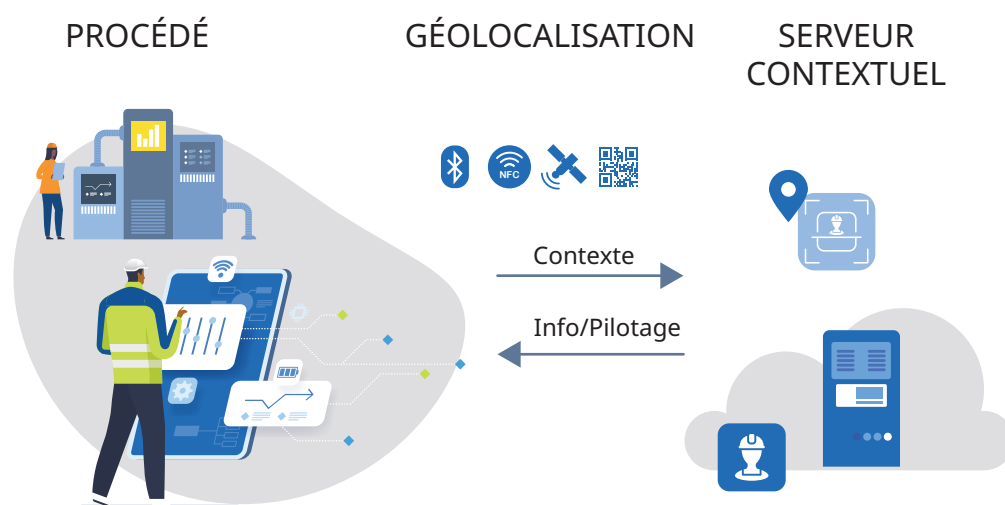
La GTB doit intégrer des outils facilitant cette démarche, notamment :

- une gestion structurée des versions (versioning), permettant de tracer les modifications, restaurer d'anciennes configurations et fiabiliser les déploiements ;
- une architecture évolutive, capable d'intégrer de nouveaux équipements, protocoles ou zones sans remettre en cause l'existant ;
- une mobilité totale, offrant aux exploitants un accès depuis n'importe quel terminal (PC, tablette, smartphone) pour garantir réactivité et pilotage en temps réel.

Grâce à cette combinaison (maintenance rigoureuse, flexibilité technologique et adaptabilité) les exploitants assurent une mise en conformité durable au décret BACS tout en tirant pleinement parti des innovations futures, améliorant continuellement la performance énergétique et opérationnelle de leur bâtiment.

4.6 GESTION DOCUMENTAIRE

La gestion documentaire centralisée permet d'accéder facilement aux fiches techniques, manuels d'utilisation, historiques de maintenance des équipements et aux rapports d'exploitation. En regroupant l'accès de ces documents dans la GTB, les exploitants disposent d'une base d'informations fiable et toujours à jour. Cette organisation optimise le suivi des interventions, facilite la conformité réglementaire et améliore la réactivité en cas de panne ou de mise à jour des installations.



4.7 ANALYSE DES DONNÉES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

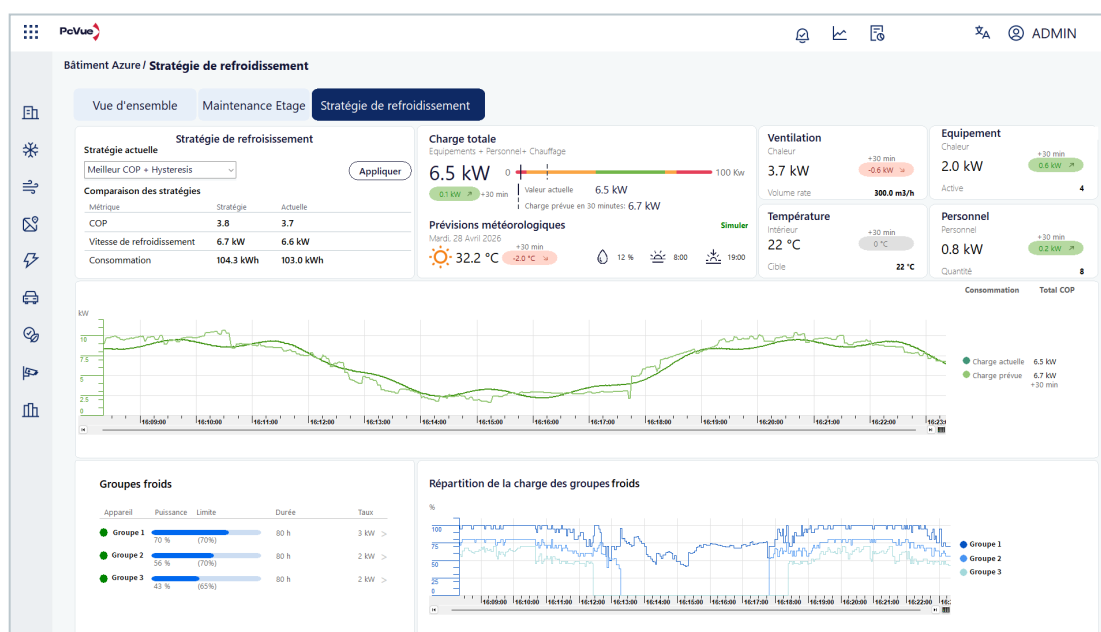
La performance énergétique d'un bâtiment repose de plus en plus sur la capacité à collecter, structurer, analyser et exploiter les données issues de l'ensemble des systèmes techniques. Les GTB modernes embarquent ainsi des fonctionnalités avancées d'analyse et d'intelligence artificielle afin de transformer ces données en leviers d'optimisation.

Les GTB collectent en continu les données de consommation, de confort et d'exploitation. Leur archivage peut être réalisé en local, sur un serveur dédié, ou dans le cloud, en fonction des contraintes de l'exploitant. Cette flexibilité permet de constituer un patrimoine de données robuste, essentiel pour suivre les performances du bâtiment, comparer plusieurs sites.

L'intelligence artificielle renforce encore cette démarche. Grâce aux algorithmes d'apprentissage automatique, les GTB peuvent :

- détecter des tendances et anomalies invisibles à l'oeil humain,
- prédire les besoins futurs (prévision des consommations, anticipation des dérives),
- générer des actions correctives automatiques ou suggérées,
- optimiser la distribution énergétique en fonction des périodes de charge, d'occupation ou des conditions météorologiques.

Ces capacités permettent d'anticiper les pics de consommation, d'améliorer la performance énergétique globale et de réduire significativement les coûts d'exploitation, tout en diminuant l'impact environnemental.

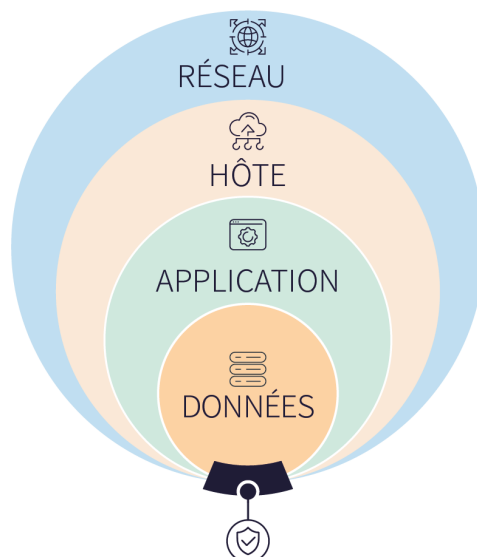
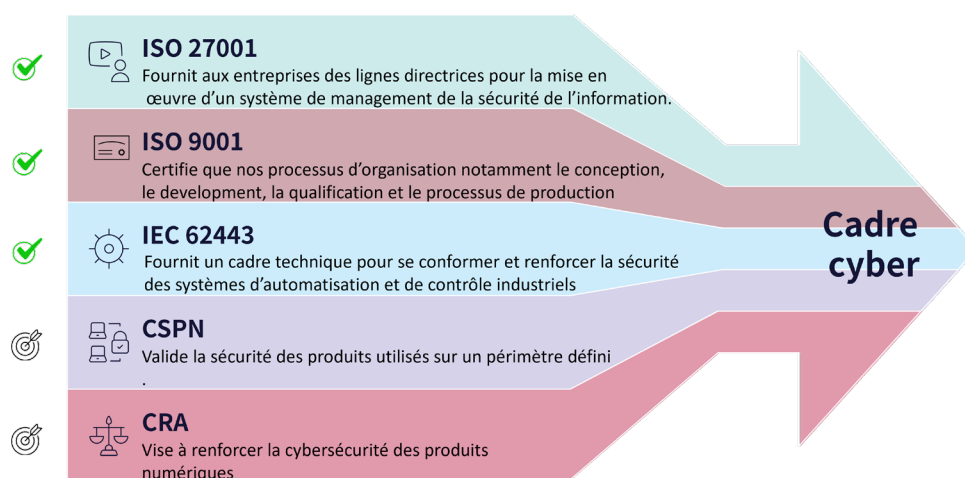


4.8 CYBER

La cybersécurité est devenue un pilier central des projets BACS (Building Automation & Control Systems). Les systèmes de GTB peuvent être interconnectés, accessibles à distance et parfois connectés au cloud. Une attaque peut impacter l'exploitation technique du bâtiment, elle peut affecter la sécurité des occupants, la réputation de l'exploitant peut aussi être engagée ou encore la performance énergétique peut être volontairement dégradée.

L'analyse de risques doit identifier les menaces spécifiques du bâtiment.

La segmentation réseau est indispensable et des architectures réseau évolutive et sécurisée selon votre surface d'exposition sont des éléments indispensables au choix de votre GTB.



A RETENIR

S'appuyer sur les connaissances des intégrateurs de systèmes afin d'optimiser le réglage et le dimensionnement des régulations des différents lots techniques.

Interconnecter les systèmes pour centraliser les données afin d'assurer le suivi temps réel puis d'aider à la prise de décision d'optimisation de l'énergie selon la mise à jour des paramètres entrants (prix de l'énergie, occupation du bâtiment, saisonnalité, effacement d'énergie ...).

Evolutivité du système selon les nouvelles technologies (maintenance, IA, ...)

5. Financement

Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) sont attribués pour des opérations standardisées visant à améliorer l'efficacité énergétique. Les fiches d'opérations standardisées sont classées par secteur et type d'opération. Les fiches commençant par "BAT" concernent le secteur du bâtiment tertiaire.

[Les règles générales d'attribution de l'ADEME](#)

5.1 LA FICHE BAT-TH-11

Pour une liste complète et détaillée des fiches "BAT", vous pouvez consulter le site de l'ADEME. La fiche la plus adaptée est la BAT-TH-116.

La fiche BAT-TH-116 « Système de gestion technique du bâtiment pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, le refroidissement/climatisation, l'éclairage et les auxiliaires » subit plusieurs changements (éléments publiés dans le [62^{ème} arrêté](#)) :

- une mise à jour de la situation de référence pour tenir compte de l'obligation d'installation d'une GTB de classe C minimum par le décret BACS dès 2025
- une réduction de 5 à 50 % du forfait CEE
- la prolongation de la fiche jusqu'en 2030
- l'éligibilité des amphithéâtres (catégorie enseignement)
- la fin des financements pour l'éclairage dans les secteurs « commerce » et « santé ».

La fiche BAT-TH-116 n'est pas cumulable avec les fiches portant les références BAT-EQ-127, BAT-SE-103, BAT-TH-108, BAT-TH-109, BAT-TH-122.



ARC Informatique

Siège social
KINETIK, 40 A v. Pierre Lefauchaux
92100 BOULOGNE-BILLIANCOURT

✉ arcnews@arcinfo.com
🌐 www.pcvue.com



ARC Informatique est certifiée
ISO 9001, ISO 14001 et ISO 27001